

# Conditions Générales de Vente \_ CGV\_ Théâtre Indocile

## Article 1 – Relation contractuelle

1. Les relations contractuelles découlant du contrat de vente de billets sont établies exclusivement entre l'Acheteur des billets et le Théâtre Indocile.
2. Toute commande adressée par l'Acheteur implique l'adhésion sans restriction ni réserves aux présentes conditions générales de vente.

## Article 2 – Prix des places et règlement

1. Les prix des billets sont indiqués en francs suisses toutes taxes comprises. Les prix correspondent aux tarifs en vigueur au moment de la commande.
2. Pour se prévaloir d'un tarif réduit, il est indispensable de présenter une pièce de légitimation valable lors du contrôle des billets. En cas de non-présentation d'un justificatif valable, le spectateur devra payer la différence avec le plein tarif.
3. Les billets ne sont ni repris, ni remboursés, même en cas de perte ou de vol.
4. Toute réclamation concernant la commande de billets devra être signalée au plus vite par téléphone ou par email : email adresse [reservation@theatreindocile.ch](mailto:reservation@theatreindocile.ch) ou par téléphone au numéro : 077 260 24 20.

## Article 3 – Paiement par internet

1. Le paiement en ligne de billets est sécurisé offrant une totale confidentialité de vos informations bancaires, grâce au système de Twint .

## Article 4 – Validation de la commande, acceptation des conditions générales

1. Quand l'Acheteur coche la case « J'ai lu et j'accepte ces conditions générales », il déclare accepter ces conditions sans réserve. Les données enregistrées par le Théâtre Indocile font foi et constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

## Article 5 – Informations pratiques et règlement

1. Les modifications de programme ou de la distribution ne peuvent donner lieu à un remboursement.
2. L'Acheteur de billets reconnaît, sans restriction ni réserve, les règles du Théâtre Indocile en matière de sécurité, d'accès, de limites d'âge et autres modalités d'exécution, et prend acte du fait qu'en cas de non-respect desdites règles, il peut être exclu de la manifestation sans avoir droit à une indemnité quelconque.
3. Les enregistrements sonores et/ou visuels en tous genres sont interdits.
4. Par égard pour les artistes, le spectacle commence à l'heure précise. Une fois le spectacle débuté, l'accès à la salle ne sera plus autorisé, sauf décision express de la Direction. L'accès à la salle n'est plus garanti après l'heure du début de l'événement et ne donne aucun droit à un remboursement.
5. L'accès à la salle de spectacle ne peut se faire que muni d'un billet payé et validé lors du contrôle effectué à la billetterie.
6. La salle de spectacle, comme tous les locaux publics, est un espace où il est interdit de fumer. Les téléphones portables doivent être éteints complètement, pour éviter toute interférence avec la technique des spectacles.
7. Sauf cas particuliers (spectacles jeune public par exemple), il est interdit aux mineurs de moins de 16 ans d'entrer non accompagné d'une personne majeure ayant autorité sur eux dans la salle de spectacle. Tous les mineurs doivent être en mesure de présenter une pièce d'identité délivrée par une autorité publique, portant l'indication de la date de naissance et munie d'une photographie. En respectant les conditions citées ci-avant, il est du libre arbitre de la personne majeure de cautionner la participation d'un mineur à un spectacle. De plus, en raison d'éventuelles nuisances sonores pour les individus fragiles, les parents d'enfants de moins de 6 ans seront amenés à signer une décharge. Le Théâtre Indocile se réserve le droit de refuser la participation à un mineur,

## Conditions Générales de Vente \_ CGV\_ Théâtre Indocile

si la nature de la manifestation n'est pas adaptée au jeune public. En cas de violation de cette règle, le Théâtre Indocile décline toute responsabilité pour d'éventuelles lésions subies.

### Article 6 – Annulation, interruption, cas exceptionnel Conditions de remboursement

1. Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, sauf en cas d'annulation complète et sans report de la représentation et/ou de décision par le Théâtre Indocile du remboursement des billets.
2. L'interruption de la représentation au-delà de la moitié de sa durée ne peut donner lieu à un remboursement.
3. En cas d'annulation totale et sans report du spectacle, les billets seront remboursés sur présentation de ceux-ci (pièces comptables) à la demande de l'intéressé, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date du spectacle.
4. En cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu, pour quelques raisons que ce soit, d'un spectacle pour lequel il a acheté des places, il est de la responsabilité de l'Acheteur de se tenir informé de la marche à suivre. L'Acheteur est invité, en tout état de cause, à vérifier 24 heures avant la date du spectacle pour lequel il a un ou plusieurs billets, de la validité des informations le concernant via [www.theatreindocile.ch](http://www.theatreindocile.ch) ou par e-mail à l'adresse [reservation@theatreindocile.ch](mailto:reservation@theatreindocile.ch).

### Article 7– Exclusion de la responsabilité

1. Le Théâtre Indocile n'assume aucune responsabilité – négligence incluse sans restriction – à l'égard des dommages matériels, corporels et de tous autres dommages pécuniaires en rapport avec l'organisation et l'exécution des manifestations. Le Théâtre Indocile exclut en particulier toute responsabilité à l'égard de dommages dus à des annulations de manifestations, une organisation défailante ou à l'exécution des manifestations.

### Article 8– Protection des données

1. Le Théâtre Indocile s'engage à traiter avec attention les données de l'Acheteur de billets et à respecter les dispositions sur la protection des données.
2. Les données personnelles et confidentielles indiquées par l'Acheteur lorsqu'il passe commande sont exclusivement destinées à la gestion de son dossier d'achat et à lui faire gagner du temps lors de ses commandes ultérieures. Elles ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers. Sauf avis contraire de sa part, son adresse e-mail peut être utilisée par le Théâtre Indocile pour lui faire parvenir sa newsletter.
3. Conformément aux articles 8 et 9 de la Loi Fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992, nous précisons que les données transmises peuvent être utilisées par nos services internes et que l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant aux données personnelles le concernant.
4. Pour accéder à ses données personnelles enregistrées, il suffit à l'Acheteur de nous en faire la demande par courrier électronique : [info@theatreindocile.ch](mailto:info@theatreindocile.ch) ou par poste en nous indiquant ses nom, prénom, adresse, adresse e-mail et si possible sa référence client à l'adresse : Théâtre Indocile, Route de Riddes 87 – 1950 Sion / VS.
5. Le Théâtre Indocile prend des mesures pour protéger son réseau. Une protection absolue, contre les interventions ou les écoutes illicites, ne peut toutefois pas être garantie. Par conséquent, la responsabilité du Théâtre Indocile ne saurait être engagée pour de telles ingérences.
6. L'Acheteur accepte expressément que des données personnelles soient communiquées à des tiers dans certaines circonstances : à des administrations, des tribunaux et/ou d'autres services investis de pouvoirs judiciaires.

# Conditions Générales de Vente \_ CGV\_ Théâtre Indocile

## Article 9 – Tribunal compétent et droit applicable

1. Le Théâtre Indocile est seule habilité à traiter les réclamations et/ou litiges relatifs au produit vendu ou au service rendu.
2. En cas de traduction des conditions générales dans d'autres langues, la version française fait foi.
3. Si la contestation porte sur les opérations de paiement, l'établissement bancaire ou le tiers chargé du système de paiement pourront être consultés.
4. En cas de contestation concernant l'exécution du contrat de vente ou du paiement, les Autorités du lieu de situation du Théâtre Indocile ont seules compétences exclusives, notamment pour juger de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat.
5. Le droit suisse est applicable.